

## Communiqué de presse

### **Jean Lassalle, la faute**

« L'homme fort de Bayrou », Jean Lassalle, en déclarant à La Semaine du Pays-Basque : « je dirai aux Maires qui pourraient être appelés à donner leur signature pour Marine Le Pen, qu'il faut le faire, bien sûr », a levé toute ambiguïté. Le centre, le « ni de gauche, ni de droite » de Jean Lassalle, se situe entre la droite et l'extrême droite. Clairement dans une droite « décomplexée ».

Le parrainage d'une candidature à la Présidentielle n'est pas un acte anodin, un acte banal. Il appartient à chacun de le peser, en conscience. Mais on ne fera croire à personne qu'en parrainant une option politique, on n'en partage pas le fond.

Ceux qui parraineront Marine Le Pen partagent avec elle ses sentiments anti-européens, son repli identitaire et ses options économiques et anti-sociales.

On ne peut pas dévoyer le système constitutionnel du parrainage qui donne de la crédibilité et de la représentativité à une candidature. Tous les parrainages devraient être rendus publics. On ne devrait pas pouvoir parrainer en catimini. Les électeurs ont besoin de connaître les options défendues par leurs élus à qui la Constitution accorde le pouvoir de parrainer.

J'ai vécu avec le groupe du Front National au Conseil Régional d'Aquitaine. Aux dernières élections, le Front National n'a pas franchi la barre nécessaire pour être représenté dans l'Assemblée régionale. Franchement ! cela ne m'embête pas du tout.

Mais il est clair pour moi que ceux qui parraineront Marine Le Pen auront franchi le Rubicon et sont prêts à des alliances avec le Front National au sein de la Droite, ce que le MODEM avait jusqu'à présent refusé.

L'appel de Jean Lassalle n'est pas qu'un dérapage, c'est une faute.

**François MAITIA**

7 janvier 2012